

EUROPE OCCIDENTALE, 1940-1945



Légende



Occupé par l'Allemagne au printemps 1940



Occupé par l'Allemagne à l'automne 1942



Occupé par l'Italie à l'automne 1942



Légende



Occupé par l'Allemagne au printemps 1940



Occupé par l'Allemagne à l'automne 1942



Occupé par l'Italie à l'automne 1942











Konzert im Kurthof











Photographie d'archive reproduite avec l'aimable autorisation du musée de la Maison des combattants du ghetto, Israël.



Photographie d'archive reproduite avec l'aimable autorisation du musée de la Maison des combattants du ghetto, Israël.



Photographie reproduite avec
l'aimable autorisation de Roger
Gibey.



789

M

NL

2937

Signature du porteur :

Number:

photo du porteur

SIGNALEMENT :

visage : *male*

cheveux : *Brunn fuchs*

yeux : *bruns*

signes particuliers :

résidence : *Rheden*

Le porteur est accompagné de son épouse

née le

et de ses enfants au-dessous de l'âge de 15 ans.

....., né le

....., " "

....., " "

....., " "

....., " "

....., " "

....., " "

....., " "

IDENTITY
CERTIFICATE FOR ALIENS

Name and Christian names: *Schmitter*

Moutz Israel

Place of birth:

Bochum

Date of birth:

February 4th 1922

Of origine:

german

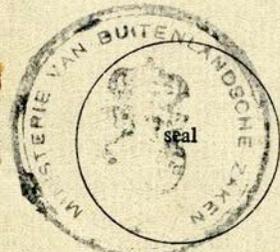
Issued for travelling to

all over the world

THE HAGUE, *21 March 1927*

For the Minister,
(signature)

J. J. J. J.



This identity certificate is valid until *21 March 1940*
and entitles the bearer to return to the Netherlands before that date. It cannot be renewed.

#7892

114

CANADA
Immigrant Visa

Authority Quawa 731952.
Issued at De Hague
On 3 April 1947

Valid for presentation at
Canadian Port of Entry

three months from 3 April 1947



Op grond van verg. No. 412698 A/1
afgegeven
ingenomen

Bankpapier: \$ 50. = koers 2.675

geldswaarden:

Arnhem, 22 April 1947
REISBUREAU LISSOMÉ - LINDEMANN N.V.

F. H. Teerink

114

2037

APR 18 1947

TRANSIT CERTIFICATE

No. 665

AMERICAN CONSULATE GENERAL
AMSTERDAM, NETHERLANDS

I hereby certify that this passport
according to satisfactory evidence produced to me,
is about to pass through the United States,
in transit to CANADA
via (port of entry) NEW YORK
(date of entry) ON OR ABOUT APRIL 30-1947
and port of departure PROB. NEW YORK
(date of departure) BEFORE 5 P.M. APRIL 1947

Not valid for more than one

United States

Thomas W. Mellin
THOMAS W. MELLIN
American Vice Consul

No further present

Admitted at New York, N. Y.,
on MAY 7 1947, under Para-
graph 3 Section 3, Immigration
Act of 1924, for 3 days

R. Daniel
Immigrant Inspector













Working in one of the laboratories of the Soil Research Institute in 1967. / Au travail dans un des laboratoires de l'Institut de recherche pédologique en 1967.



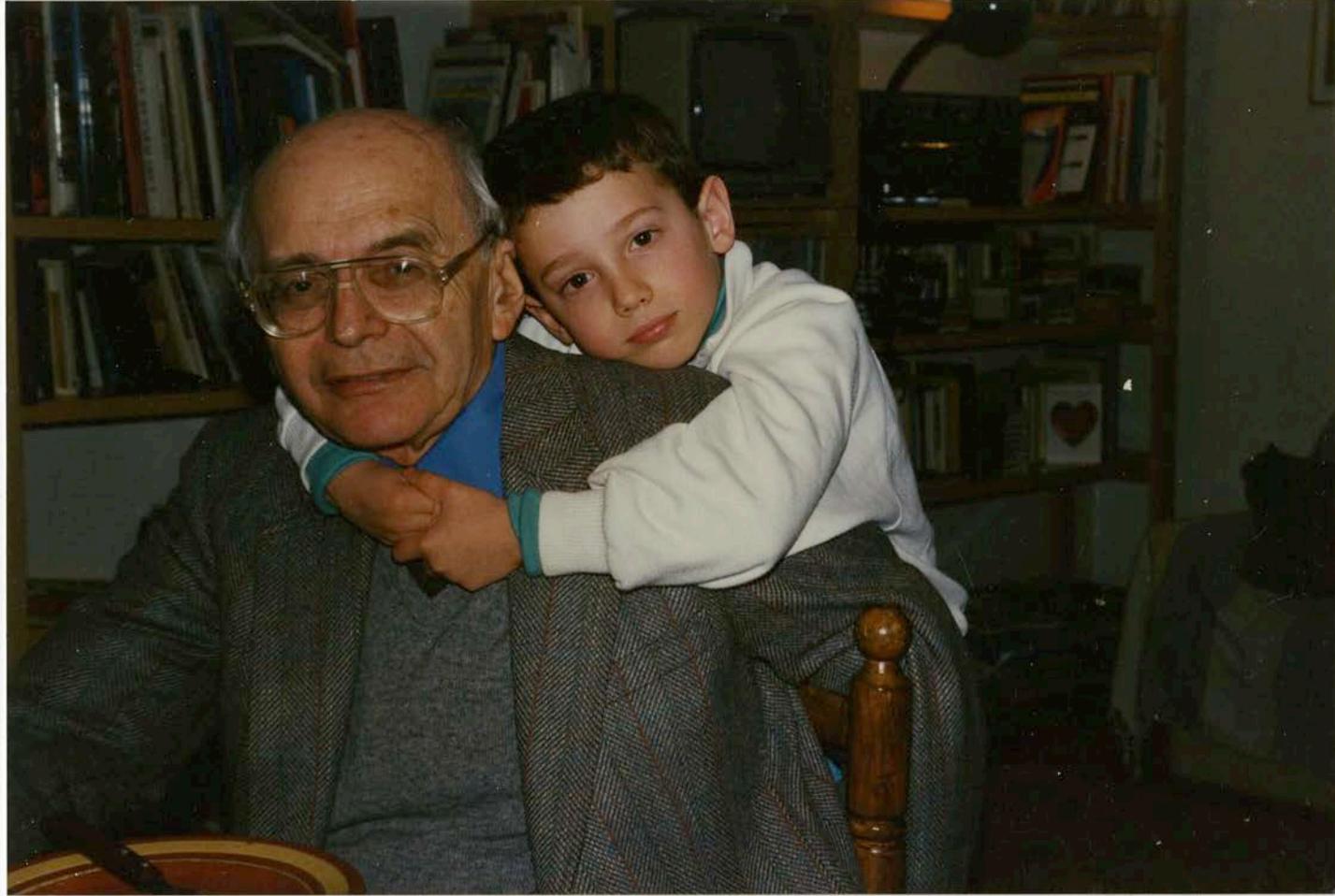




















CH - 3003 Bern le 1er février 1999
Archivstrasse 24 36 d. r. r. d.
Tel. 031 322 89 89
Fax 031 322 78 23
E-Mail

Monsieur Jean A. Neyroud
34, Av. de Rumine
1005 Lausanne

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostro segno
Voss segn

Ihre Nachricht vom
Votre Communication du
Vostra comunicazione del
Vossa comunicaziun dat

26 janvier 1999

Unser Zeichen
Notre signe
Nostro segno
Noss segn

451-8823/B

Traces de M. Eli Hart (Morris/Moritz/Maurice Schnitzer) réfugié refoulé de Suisse en août 1942

Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que les renseignements complémentaires fournis par Monsieur Schnitzer, que vous avez eu l'amabilité de nous faire parvenir, nous ont permis d'établir que la personne enregistrée sous le no 249, en date du 28 août 1942, dans le registre d'érou de la prison de La Chaux-de-Fonds est bien M. Schnitzer lui-même.

Mon collègue, Monsieur Guido Koller, spécialiste de la question des réfugiés aux Archives fédérales, avait bien déjà cherché, à côté d'Eli Hart, sous Schnitzer mais il se trouve que la banque de données contient Schmitzer, Maurice. Elle a donc répondu négativement. A partir du moment où nous avons l'information que le compagnon de M. Schnitzer était bien Erich Levy et que le numéro d'érou de M. Schnitzer ne pouvait être qu'avoisinant, il a été facile à M. Koller de tomber sous Schmitzer/Schnitzer. M. Koller a imprimé à votre intention le résultat des deux extraits de la banque de données, ci-joints. Il n'est pas possible ici de savoir si l'erreur d'orthographe provient de la saisie des données ou figure dans le registre d'érou lui-même.

Je pense évidemment que vous souhaiteriez avoir une copie de la page du registre où figurent ces inscriptions tragiques. A notre connaissance, ces registres sont conservés aux Archives d'Etat de Neuchâtel (Rue de la Collégiale, Le Château, 2001 Neuchâtel). Le directeur de ces Archives est M. Maurice de Tribolet, que je connais suffisamment bien pour que vous puissiez lui dire que vous lui écrivez sur mon conseil.

Par acquis de conscience, vous pourriez encore lui demander s'il existe éventuellement encore un dossier à Neuchâtel sur les cas Schnitzer/Levy. Je pense que non. Le procès-verbal d'interrogatoire, dont a parlé Monsieur Schnitzer dans son interview, et la fiche d'entrée en Suisse et de refoulement ont dû être envoyés à Berne, comme le prescrivaient les instructions, et faire partie des documents concernant les personnes refoulées qui ont été détruits dans les années 1950.

Je suis en tout cas extrêmement heureux que nous ayons au moins pu identifier l'inscription du registre d'érou pour pouvoir faire la preuve du si cruel refoulement de M. Schnitzer et de son

compagnon et permettre à M. Schnitzer, qui seul a pu échapper aux Allemands, de l'aider à fermer cette ancienne blessure, comme vous le disiez dans votre première lettre.

Le succès final de cette recherche est aussi une récompense pour tous les archivistes, historiens professionnels ou amateurs, qui, ces dernières années, ont apporté leur concours à reconstituer l'information perdue, à retrouver des sources et à les décrire de manière détaillée.

Vous trouverez, ci-joint, à l'intention de Monsieur de Schnitzer un exemplaire du no 22, consacré à la question des réfugiés, de notre revue *Etudes et Sources*. Beaucoup de choses évidemment sont parues ces derniers temps sur la question mais ce numéro me paraît offrir une palette assez large d'articles mariant à la fois synthèse et cas particuliers susceptibles d'intéresser M. Schnitzer, auquel je vous saurais gré aussi de bien vouloir transmettre mes meilleures salutations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

ARCHIVES FEDERALES

Section consultation:

D. Bourgeois

Dr. D. Bourgeois/H. von Rütte

Annexes ment.

Weggewiesene oder mutmasslich weggewiesene Flüchtlinge im Zweiten Weltkrieg -
Abfrage in der Wegweisungsdatenbank (im Aufbau)

SCHNITZER 11

Abfragekriterien: [Name]: "Levy"; [Vorname]: "Erich"

Name: Levy

Vorname: Erich

Geburtsdatum: 00001919

Nationalität: ?

Religion:

Kategorie:

Anhaltung

Ort: La Chaux-de-Fonds

Datum: 28.08.42

Meldung: Weggewiesen an die französische Grenze

Anzahl Personen:

Bemerkung:

Hinweis N-Dossier:

Beleg: Extrait des registres d'ecrou de la prison de la Chaux-de-Fonds, personnes de religion juive du
presumees telles, 1941-1944, Nr 248

Weggewiesene oder mutmasslich weggewiesene Flüchtlinge im Zweiten Weltkrieg -
Abfrage in der Wegweisungsdatenbank (im Aufbau)

Abfragekriterien: [Name]: "Sch*itzer"; [Vorname]: "M*"

SCHMITZER

Name: Schmitzer

Vorname: Maurice

Geburtsdatum: 00001922

Nationalität: ?

Religion:

Kategorie:

Anhaltung

Ort: La Chaux-de-Fonds

Datum: 28.08.42

Meldung: Weggewiesen an die französische Grenze

Anzahl Personen:

Bemerkung:

Hinweis N-Dossier:

Beleg: Extrait des registres d'ecrou de la prison de la Chaux-de-Fonds, personnes de religion juive du
presumees telles, 1941-1944, Nr 249



